



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION - CONCOURS PARTICULIER
EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE**

**Acquisition d'un véhicule destiné au transport de documents ou
aux actions de médiation**

Conditions d'éligibilité :

Peut être accompagné l'acquisition et un renouvellement (après un délai de cinq ans d'amortissement) de tout véhicule dédié au transport de documents et aux actions de médiation nécessaire au fonctionnement d'un réseau de bibliothèques municipales et intercommunales et de bibliothèques départementales.

Dépenses éligibles :

Les dépenses éligibles, l'achat d'un véhicule ainsi que les dépenses d'équipements pour un véhicules en service permettant à celui-ci une évolution de ses missions (ex : transformation d'un bibliobus en médiabus).

Ne sont pas éligibles, tout achat ou dépenses pour un véhicule de fonction.

Constitution du dossier de demande de subvention

La plateforme de dépôt des dossiers est ouverte sur le site demarches-simplifiees. Pour tout dépôt de dossier merci de prendre connaissance de cette nouvelle démarche sur le site du Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dotation-generale-de-decentralisation-DGD>

Liste des pièces à fournir :

- Courrier de demande de subvention signé, selon la collectivité demandeuse, par la/le maire ou la/le président(e) de l'intercommunalité ou la/le président(e) du département ou la/le représentant(e) légal(e)
- Délibération du Conseil municipal ou communautaire ou de l'Assemblée départementale datée de l'année du dépôt de dossier :
 - indiquant le coût total de l'opération HT et TTC ;
 - précisant le nom du ou des fournisseur(s) retenu(s) ainsi que le montant du ou des devis correspondant(s) ;
 - arrêtant le montant exact de la somme inscrite au budget de l'année en cours pour l'opération ;
 - sollicitant une subvention de l'État.
- Note de présentation détaillée du projet
- Plan de financement HT daté et signé
- Échéancier pluriannuel des dépenses en cas de projet pluriannuel, daté et signé (facultatif)
- Devis du ou des fournisseur(s) retenu(s) correspondant au montant du projet
- R I B ou IBAN
- N° SIRET
- Nom(s) et coordonnées(s) de la ou des personnes référentes

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 17 MAI 2023